



**VOUS AVEZ UNE IDÉE POUR LA VILLE,
VOTRE QUARTIER OU VOTRE RUE ?
PROPOSEZ-LA !**

LE BUDGET PARTICIPATIF, C'EST QUOI ?

Le Budget Participatif est une somme d'argent allouée par la collectivité permettant aux habitants de proposer, puis de choisir des projets d'intérêt général pour la Commune.

Pour la Ville, l'objectif est de permettre aux Champigneullais d'être pleinement acteurs dans la réflexion et le montage de projets, de A à Z, avec le soutien des équipes techniques de la collectivité.

Il s'agit en outre d'un outil de pédagogie pour mieux comprendre le fonctionnement d'une commune, aussi bien sur la conduite des projets que la gestion du budget.

UNE ACTION POUR LES HABITANTS :

VOUS PROPOSEZ ➔ **VOUS VOTEZ** ➔ **LA MAIRIE RÉALISE !**

QUI PEUT PARTICIPER ?

Chaque habitant et habitante de Champigneulles âgé de plus de 11 ans.

QUEL PROJET PEUT ÊTRE PROPOSÉ ?

Toutes les idées, innovantes ou pratiques, sont les bienvenues ! Un projet peut concerner un bâtiment municipal, un site, une rue, un secteur d'habitation ou l'ensemble du territoire de la commune. Tous les domaines pourront être abordés s'ils entrent dans les compétences de la Ville.

RETROUVEZ LE PLANNING DÉTAILLÉ :

SEPTEMBRE
Lancement de
la démarche
et information
large à la
population

JAN-FEV 24
Analyse des
dossiers début
janvier et annonce
du nombre de
dossiers reçus

**A PARTIR
DE JUIN 24**
Déploiement des
projets et mise en
lumière des projets

OCT-NOV
Réception des
idées/projets
jusqu'à janvier
2024

MAI 24
Vote du public du 1er au 31 mai.
Annonce des lauréats début juin.

